

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2864>



Campagne 2008-2009

Avancement d'échelon 2009 : fiche syndicale

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles -



Date de mise en ligne : mai 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

– Votre fiche syndicale est à renvoyer :

- au **siège national (S4) du SNES** (46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13) : pour les agrégés, les chaires supérieures et tous les détachés.
- à la **section académique (S3 Dijon) du SNES** (6, allée Cardinal-de-Givry, 21000 Dijon) : pour toutes les autres catégories avant le **20 janvier 2009**.
- PEGC : demander la fiche spécifique au S3 Dijon (s3dij@sn.es.edu).

– **Pour télécharger votre fiche** (document .pdf, modèle valable pour toutes les catégories), cliquez sur la vignette ci-dessous :

Formule de demande d'avancement d'échelon 2008/2009 du SNES Dijon. Le formulaire est intitulé 'FICHE À REMPLIR' et 'Avancement d'échelon 2008/2009'. Il contient des champs pour la discipline, l'académie, la catégorie, la section, le statut, le sexe, et la date de naissance. Des instructions indiquent de demander la fiche spécifique à la section académique.

Avancement 2009

– Des fiches spécifiques par catégorie sont parues dans le **supplément Carrières** à *L'US* n°676 du 22 décembre 2009.

Vous pourrez trouver :

- le rythme de changement d'échelon en [cliquant ici](#).
- les barres de changement d'échelon 2008-2009 des **certifiés** en [cliquant ici](#).
- les barres d'avancement d'échelon 2008-2009 des **agrégés** en [cliquant ici](#).

Pour tout autre renseignement, contactez la section académique du SNES à Dijon (03 80 73 32 79 ; emploi@dijon.snes.edu ou s3dij@sn.es.edu).

